Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-202605058-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MAI 2026

Convocation en date du 29 avril 2026.

Le 6 mai deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membres ayant donné procuration : Madame Annie RANNOU a donné procuration à Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Christelle ANDRÉ a donné procuration à Monsieur Stéphane MOREL, Madame Laurence BAUGÉ a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H a donné procuration à Madame Anne BOURBIGOT, Madame Catherine LE GOFF a donné procuration à Monsieur Hervé HERLÉDAN, Monsieur Steven BÉGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Monsieur Frédéric NIORÉ a été nommé secrétaire de séance.

2026-05-058

Rapporteur : Madame Sandrine GUEIT, Adjointe chargée de la Culture – Enfance - Jeunesse.

FINANCES

Médiathèque – tarifs 2026/2027 (jusqu'au 31 août 2027)

L'ouverture de la nouvelle médiathèque constitue une opportunité de réviser et de simplifier la grille tarifaire, en s'appuyant sur les pratiques des collectivités environnantes, avec pour objectif de favoriser un accès à la culture pour tous.

Dans cette perspective, il est proposé de mettre en place des tarifs lisibles, cohérents et financièrement accessibles au plus grand nombre.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-202605058-DE

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **de fixer conformément au tableau ci-dessous, les tarifs de la médiathèque,**
- **de préciser que ces tarifs s'appliqueront dès l'ouverture du nouvel équipement,**
- **de préciser que la délibération n° 2025-04-022 en date du 4 avril 2025, fixant les tarifs de la Bibliothèque Médiathèque du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 sera rapportée dès l'entrée en vigueur de la présente délibération.**

Avis de la commission Culture – Enfance – Jeunesse du 21 avril 2026 : favorable à l'unanimité.

PROPOSITION NOUVEAUX TARIFS 2026-2027 (jusqu'au 31 août 2027)		
Catégorie d'usagers	**Abonnement**	**Tarif proposé à l'année**
Bénodetois	**Pass Adulte**	10 €
Enfants scolarisés à Bénodet Assistantes maternelles CCPF Moins de 18 ans Bénodétois	**Pass Jeunesse**	Gratuit
Tarif réduit (sur justificatif) : Moins de 18 ans / Étudiants / Demandeurs d'emploi / RSA / Personnes handicapées	**Pass Culture accessible**	Gratuit Bénodétois 5€ hors commune
Hors commune	**Pass Voisins**	20 €
Estivants / Passagers	**Pass Escale** **(Valable 4 semaines)**	8 €

<u>Décision du Conseil Municipal :</u> adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Bénodet, le 7 mai 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

MAIRIE DE BENODET